

CONFRATERNITE

Mes Chers Confrères,

Je suis dans l'obligation de vous aviser du cambriolage du cabinet de Maîtres
[REDACTED]
ce week-end des 2 et 3 octobre 2010.

[REDACTED]
m'informent qu'elles sont actuellement dans l'impossibilité de traiter leurs
dossiers : ordinateurs et boîtier RPVA ayant été dérobés.

Je vous remercie de bien vouloir leur faciliter les renvois qu'elles se verraient
contraintes de solliciter le temps de retrouver les moyens et la sérénité
nécessaires à l'exercice de leur activité.

Je compte sur votre confraternité.

Je vous prie de croire, Mes Chers Confrères, en l'assurance de mes sentiments
dévoués.



Laurent VERILHAC
Bâtonnier